

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 16 - 18 mai 2001



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2001/12
26 octobre 2001
ORIGINAL: ESPAGNOL

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2001 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.2/2001/11.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
Évaluation à mi-parcours du programme de pays—Mozambique (1998–2001)	1
Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Ghana (1998–2002)	1
Rapport résumé d'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Inde (1997–2001)	1
QUESTIONS OPÉRATIONNELLES	
Schéma de stratégie de pays—Mozambique	2
Schéma de stratégie de pays—Ghana	2
Schéma de stratégie de pays—Inde	3
Schéma de stratégie de pays—Sri Lanka	3
Schéma de stratégie de pays—Honduras	4
Schéma de stratégie de pays—Rwanda	4
Programme de pays—Pakistan (2001–2003)	4
Programme de pays—Népal (2002–2006)	5
Programme de pays—République-Unie de Tanzanie (2002–2006)	6
Programme de pays—Nicaragua (2002–2006)	6
Programme de pays—Guatemala (2001–2004)	6
Augmentation budgétaire pour le projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Éthiopie 10004.0/Act3	7
Augmentation budgétaire pour l'activité de développement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Mozambique 10012.0/Act2	7
Augmentation budgétaire pour l'activité de développement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Népal 03718.1	7
Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Arménie 10053.0	7
Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000	8
Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000	8
Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000—Djibouti 06266.0	8
Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000	8
RAPPORTS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION (CCI)	
Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM	8
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2001 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
	9
QUESTIONS DIVERSES	
	9



RAPPORTS D'EVALUATION

Évaluation à mi-parcours du programme de pays—Mozambique (1998-2001) (2001/EB.2/1)

1. Le Conseil a pris note des recommandations et s'est félicité de ce que les bénéficiaires aient été identifiés comme il convient ainsi que du ciblage des activités. Un membre a fait observer que les ressources disponibles pour l'élaboration de plans d'intervention et pour l'atténuation des effets des catastrophes étaient limitées. Plusieurs membres ont souligné que l'on manquait d'information sur l'impact des activités du PAM. Plusieurs représentants ont été d'avis que la nouvelle méthode de calcul des coûts d'appui directs devait être appliquée une fois qu'aurait été achevé l'examen de l'efficacité du système actuel. Le Secrétariat a expliqué que l'évaluation à mi-parcours avait porté surtout sur le processus, tandis que l'évaluation du programme de pays était axée sur l'impact des activités. En réponse à une question posée, il a été précisé que l'on avait de plus en plus fréquemment recours à la formule des ateliers participatifs pour associer les gouvernement bénéficiaires aux conclusions des évaluations.

Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Ghana (1998-2002) (2001/EB.2/2)

2. Le Conseil a pris note des recommandations. Ses membres ont considéré qu'il importait de tenir compte des priorités nationales et de la politique visant à favoriser le développement. Quelques membres ont été d'avis qu'il existait dans le rapport une contradiction apparente entre les conclusions de l'évaluation, où il était dit que le programme de pays constituait un programme bien intégré et cohérent mais que ses objectifs étaient ambitieux. D'autres représentants ont souligné le peu d'information dont on disposait au sujet des indicateurs de performance. A ce propos, le Conseil a été informé que le Bureau de l'évaluation s'attachait actuellement à élaborer une nouvelle directive globale pour aider les fonctionnaires du PAM sur le terrain à élaborer une meilleure stratégie et des meilleurs systèmes de suivi, notamment au moyen de menus standard d'indicateurs de performance. En outre, il a été précisé que la portée du programme de pays pouvait être considérée comme excessive du point de vue financier et administratif étant donné le manque de personnel et de ressources.

Rapport résumé de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays—Inde (1997-2001) (2001/EB.2/3)

3. Le Conseil a pris note des recommandations et a appuyé le ciblage géographique des activités du PAM en Inde sur la base des critères de vulnérabilité. Le Conseil a pris note en outre des efforts de décentralisation qui étaient en cours ainsi que des niveaux de participation des bénéficiaires. Quelques membres ont été d'avis que, pour élaborer le schéma de stratégie de pays (SSP), il serait bon de disposer d'un résumé des enseignements tirés des évaluations antérieures. Le Secrétariat a assuré le Conseil qu'il était tenu compte lors de la préparation des schémas de stratégie de pays, non seulement des recommandations formulées lors des évaluations des programmes mais aussi des conclusions retirées d'autres évaluations et examens des activités.



QUESTIONS OPERATIONNELLES

Schéma de stratégie de pays—Mozambique (2001/EB.2/4)

4. Le Conseil a souscrit au SSP et a observé que celui-ci reflétait les secteurs prioritaires identifiés dans le bilan commun de pays et dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. En outre, il a relevé que le SSP avait été élaboré en étroite consultation entre le PAM, le gouvernement et les donateurs.
5. Plusieurs membres ont félicité le PAM de promouvoir les achats locaux de produits alimentaires, mais ont aussi appelé l'attention sur les problèmes posés par les normes régissant les achats concernant le classement, le contrôle, la qualité et le coût. Le Secrétariat a ajouté que les difficultés entraînées par les frais de transport et par les impôts perçus sur les achats locaux étaient en cours de règlement avec le gouvernement.
6. En ce qui concerne l'absence de politique nationale d'aide alimentaire, le Conseil a été informé que le PAM collaborait à l'adoption d'un cadre juridique qui relierait les divers aspects de l'aide alimentaire à la production locale, et que l'on s'employait à préparer des directives concernant les achats afin d'orienter les associations d'agriculteurs dans le contexte du programme d'aide alimentaire.
7. Plusieurs membres ont noté que les bureaux de pays devaient rechercher plus activement les partenariats nécessaires, surtout pour les activités de développement. Un membre a signalé qu'il fallait prévoir des intrants complémentaires suffisants pour le Fonds vivres pour le développement. Le Secrétariat a expliqué que le gouvernement et les donateurs s'employaient maintenant plus activement à identifier les ressources non vivrières nécessaires tant pour le Fonds vivres pour le développement que pour les activités d'alimentation scolaire.
8. Un membre a suggéré que le PAM devrait examiner le financement multidonateurs administré par le gouvernement. Le Secrétariat a signalé que le gouvernement gérait actuellement les fonds provenant d'un pool de donateurs destinés au renforcement institutionnel et qu'il pourrait peut-être gérer les activités d'appui financées par de multiples donateurs dans le cadre du Fonds vivres pour le développement.
9. Plusieurs représentants se sont félicités de l'inclusion d'activités de lutte contre le VIH/SIDA dans le prochain programme de pays. Le Conseil a pris note en outre du fait que le PAM préparait des directives sur l'aide alimentaire et le VIH/SIDA et qu'il avait établi un groupe de travail chargée d'arrêter la politique en la matière et d'examiner les questions de dotation en ressources et les problèmes opérationnels.

Schéma de stratégie de pays—Ghana (2001/EB.2/5)

10. Le Conseil a souscrit au SSP. Plusieurs membres ont relevé que le schéma de stratégie de pays avait été formulé dans le contexte du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et était conforme aux priorités stratégiques du gouvernement.
11. Plusieurs membres ont commenté l'efficacité du ciblage géographique, qui permettrait de concentrer les activités futures dans les trois régions septentrionales du pays, où l'incidence de la pauvreté demeurait la plus forte. Dans ce contexte, un représentant a instamment demandé que les capacités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) continuent d'être renforcées.



12. Quelques membres, considérant les ressources qui seraient vraisemblablement disponibles pour la réalisation du programme de pays, ont douté que le PAM puisse appuyer des activités aussi bien dans le secteur social que dans le secteur de l'agriculture. Le Secrétariat a fait observer qu'à l'avenir, un appui ne serait fourni au secteur de l'agriculture que si les ressources le permettaient et que si les conditions nécessaires au succès des activités étaient réunies.
13. Quelques représentants ont demandé des éclaircissements sur les raisons pour lesquelles le programme de pays en cours n'était pas pleinement exécuté. Le Secrétariat a précisé que le gouvernement avait eu besoin de plus de temps que prévu pour réunir les conditions nécessaires au déblocage du financement fourni par les donateurs mais que ces conditions étaient maintenant remplies.
14. Quelques membres ont demandé si l'assortiment alimentaire distribué aux bénéficiaires était équilibré et s'il existait un système de suivi de la distribution de vivres. Le Secrétariat a expliqué que la question de l'assortiment alimentaire était discutée avec le gouvernement et que les besoins alimentaires des communautés locales seraient également revus en prévision de la mise en oeuvre du prochain programme de pays.
15. Un membre, se référant aux conclusions positives de l'étude pilote sur l'emploi de plantes médicinales non traditionnelles pour le traitement du VIH/SIDA, a suggéré d'étendre cette forme de traitement à d'autres pays. Le Secrétariat a informé les représentants qu'il faudrait d'abord régler les problèmes qui se posaient en matière de brevets.

Schéma de stratégie de pays—Inde (2001/EB.2/6)

16. Le Conseil a souscrit à la stratégie présentée dans le SSP et a appuyé l'accent mis sur les activités de plaidoyer et l'utilisation des activités du PAM comme approches modèles qui pourraient être reproduites par le gouvernement pour améliorer ses programmes de développement en relation avec la sécurité alimentaire. De nombreux membres se sont déclarés satisfaits de la place accrue accordée aux filles et aux femmes. Le Secrétariat a expliqué que, si une attention spéciale était accordée aux enfants de moins de 3 ans, le PAM ne limiterait pas son assistance à ce groupe d'âge. Plusieurs membres ont encouragé le PAM à étudier plus avant la possibilité de créer un effet de synergie avec les organisations des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les ONG.
17. Les membres ont noté avec satisfaction la décentralisation de la gestion des programmes du PAM proposée dans le SSP, et la place accrue faite aux consultations locales et à la participation communautaire. Un membre a encouragé le PAM à étudier la possibilité d'accroître la participation de la communauté aux services du développement intégré de l'enfant (ICDS).
18. Le Conseil a relevé l'étroite collaboration entre le bureau du PAM et le Gouvernement de l'Inde dans la formulation du SSP qui avait duré deux ans.

Schéma de stratégie de pays—Sri Lanka (2001/EB.2/7)

19. Le Conseil a appuyé la stratégie présentée dans le SSP et a appuyé les modalités de sélection des bénéficiaires. Les nouvelles activités liées à la nutrition et le ciblage des mères et des enfants qui sont proposés dans les zones d'insécurité alimentaire ont été particulièrement appréciés. Quelques membres ont souligné la nécessité de resserrer la coordination avec les institutions du système des Nations Unies. Le Secrétariat a fait observer qu'il serait bon de relier la nouvelle intervention prolongée de secours et de



redressement (IPSR) à Sri Lanka au Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) de la FAO, qui couvraient de nombreux domaines communs.

20. Le Conseil a été informé que les activités du PAM à Sri Lanka étaient axées principalement sur l'aide humanitaire aux victimes des conflits. En réponse à la question d'un des membres le Secrétariat a précisé que certaines activités antérieures se poursuivraient dans le cadre du projet de programme de pays. Le Secrétariat a donné au Conseil des détails sur les capacités de suivi du PAM dans les zones de conflit et hors des conflits.

Schéma de stratégie de pays—Honduras (2001/EB.2/8)

21. Le Conseil a souscrit à la stratégie décrite dans le SSP et a recommandé d'inclure dans le prochain programme de pays des activités liées à la prévention et à l'atténuation des catastrophes naturelles. Quelques membres, estimant que le gouvernement n'avait pas de politique explicite en matière de sécurité alimentaire, ont considéré que le Secrétariat devrait continuer à s'attacher à ce que cette question soit intégrée dans la stratégie de réduction de la pauvreté.
22. Un membre du Conseil a indiqué que le Honduras bénéficierait de l'initiative en faveur de l'alimentation scolaire par le biais du PAM et d'une ONG, et a recommandé de maintenir une bonne coordination entre tous les partenaires participants afin d'assurer une éducation de qualité.
23. Le Secrétariat a indiqué qu'il était prévu d'utiliser des activités vivres-contre-travail pour créer des actifs, au profit notamment des femmes, qui devraient aller de pair avec des possibilités de formation et des partenariats renforcés.

Schéma de stratégie de pays—Rwanda (2001/EB.2/9)

24. Le Conseil a souscrit à la stratégie reflétée dans le SSP et, notant la large prévalence de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans l'actuelle période de reconstruction faisant suite à la guerre, s'est félicité de ce que le SSP remplace progressivement les opérations de secours par des interventions de développement. Le Conseil a souligné qu'il était important de renforcer les partenariats, d'améliorer l'ACV, de poursuivre les achats de produits locaux et de suivre l'équité entre sexes dans les interventions du PAM sur le terrain ainsi que d'adopter des méthodes participatives de suivi et d'évaluation.
25. Certains membres ont recommandé que les interventions d'atténuation des effets des catastrophes soient intégrées à d'autres activités menées dans le cadre de programmes de pays, au lieu d'être considérées comme des activités indépendantes. Un membre a souligné l'importance des attentes des bénéficiaires et la nécessité de renforcer les capacités locales.
26. Le Secrétariat a noté que la situation au Rwanda, qui était au départ une situation d'urgence très dramatique, exigeait maintenant la mise en place de mesures de développement et il a souligné qu'une Unité d'ACV avait récemment été établie au niveau du bureau de pays.

Programme de pays—Pakistan (2001-2003) (2001/EB.2/10)

27. Le Conseil a approuvé le programme de pays et a relevé qu'il était conforme au SSP. Il s'est félicité de ce qu'il mette l'accent sur les femmes et les petites filles et soit compatible avec la politique du PAM visant à favoriser le développement, ainsi que de l'intégration du programme de pays au Programme de lutte contre la pauvreté du gouvernement.



28. En réponse à la demande d'un membre tendant à ce que le PAM renforce le partenariat avec les ONG, le Secrétariat a appelé l'attention sur la possibilité de collaboration avec les ONG qu'offrait l'activité visant à créer des avoirs destinés aux femmes rurales. En ce qui concerne les interventions dans le domaine de l'éducation et de la santé, un membre s'est inquiété de la possibilité de chevauchement avec les activités d'autres organisations, mais le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que des mesures étaient prises pour établir des partenariats assurant la collaboration notamment avec l'UNICEF et l'OMS.
29. Quelques membres se sont félicités de l'utilisation de l'ACV et de normes de qualité minimum pour cibler les établissements d'éducation et de santé participant aux activités. Plusieurs membres ont accueilli avec satisfaction l'utilisation d'indicateurs des résultats dans le plan de suivi et ont noté que le système de suivi, y compris le suivi des contacts des bénéficiaires et les études périodiques, étaient bien équilibrés entre le PAM et le gouvernement.
30. Répondant à une question sur la durée relativement courte du programme de pays, le Secrétariat a indiqué que les dates permettaient d'assurer l'harmonisation avec les cycles de programme d'autres organismes du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG).

Programme de pays—Népal (2002-2006) (2001/EB.2/11)

31. Le Conseil a approuvé le programme de pays et s'est félicité de l'approche cohérente et stratégique du programme de pays qui prévoit de déplacer ses activités des zones de faible altitude, relativement plus riches, et de les axer sur les personnes vulnérables des régions montagneuses.
32. Certains membres se sont inquiétés de l'impact possible du conflit civil dans les parties situées à l'ouest du pays sur la mise en oeuvre des activités du programme de pays. Le Secrétariat a répondu que le PAM oeuvrait déjà dans les zones de conflit et n'avait pas rencontré de difficultés.
33. Un membre a demandé si le renforcement des capacités du PAM, qui était prévu, concernait également les ministères compétents. Le Secrétariat a répondu que le renforcement des capacités institutionnelles était une priorité pour la communauté internationale des donateurs, et que le PAM apportait une contribution particulière aux niveaux de district et de la communauté.
34. Quelques membres ont indiqué qu'en transférant les activités des régions de faible altitude vers les régions montagneuses du Népal, le PAM devrait être particulièrement attentif à la coordination et aux partenariats. Le partenariat du PAM avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) a été considéré comme exceptionnel et pouvant servir d'exemple pour d'autres programmes du PAM.
35. Certains membres ont rappelé au Secrétariat que les achats locaux de denrées alimentaires ne devraient pas peser sur les capacités commerciales existantes dans les zones éloignées. Le Secrétariat a indiqué que les vivres étaient toujours achetés dans les zones de faible altitude, excédentaires, et redistribués dans les zones de collines et de montagnes à déficit vivrier. Les infrastructures construites à l'aide des activités du programme de pays aideraient à développer l'accès aux marchés.

Programme de pays—République-Unie de Tanzanie (2002-2006) (2001/EB.2/12)

36. Le Conseil a approuvé le programme de pays et a relevé qu'il avait été élaboré en étroite coordination avec le gouvernement. Il s'est félicité de la prise en compte des enseignements



retirés, des efforts déployés pour assurer la conformité du programme avec les stratégies et politiques du gouvernement, de la coordination avec les donateurs ainsi que de la promotion des achats locaux et régionaux.

37. Plusieurs membres ont souligné qu'il était important de renforcer la compatibilité des interventions du PAM avec les stratégies sectorielles de développement agricole et rural. Le représentant du gouvernement a confirmé que le programme de pays était pleinement conforme aux stratégies et politiques nationales.
38. Plusieurs représentant ont souligné qu'il importait de renforcer la coordination; de recourir aux achats locaux et de lutter contre le VIH/SIDA y compris par l'éducation. Le Secrétariat a expliqué que les interventions concernant le VIH/SIDA seraient fonction de l'avantage comparatif du PAM et de la disponibilité des ressources.
39. Un membre a souligné que l'ACV devait être intégrée à la structure nationale d'analyse de la sécurité alimentaire et affinée pour permettre une souplesse adéquate dans le ciblage géographique et le ciblage des bénéficiaires.
40. En réponse à une question posée par un représentant, le Secrétariat a informé le Conseil de l'étroite coordination qui avait été établie avec le programme de développement participatif des systèmes d'irrigation du Fonds international de développement agricole (FIDA) ainsi qu'avec le Programme spécial pour la sécurité alimentaire de la FAO.

Programme de pays—Nicaragua (2002-2006) (2001/EB.2/13)

41. Le Conseil a approuvé le programme de pays et a félicité le PAM des activités novatrices conduites et les résultats obtenus, comme l'aide aux enfants des rues. Il a recommandé que les enseignements tirés de ces activités soient partagés avec d'autres pays. L'utilisation du cadre logique a également été appréciée. Le Conseil a recommandé que cet outil de gestion soit intégré à tous les programmes de pays qui lui sont soumis.
42. Le Conseil a souligné l'importance des investissements dans les activités visant à atténuer les conséquences des catastrophes et dans les activités de préparation. Un membre du Conseil a souligné l'importance de l'initiative concernant la dette des pays pauvres lourdement endettés qui permettra au Gouvernement du Nicaragua de mettre en oeuvre sa stratégie en matière de santé et d'éducation.
43. Le niveau des activités fondamentales a été jugé approprié et raisonnable. Celui des activités supplémentaires par contre a été considéré comme ambitieux compte tenu des ressources limitées disponibles.

Programme de pays—Guatemala (2001-2004) (2001/EB.2/14)

44. Le Conseil a approuvé le programme de pays et a noté avec satisfaction qu'il était centré sur les secteurs prioritaires et notamment sur les groupes vulnérables et que son ciblage favorisait nettement les femmes et les enfants. Il a félicité le PAM de la qualité du programme de pays.
45. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'importante contribution du gouvernement et des organismes des Nations Unies à l'élaboration du programme de pays et a en outre félicité le gouvernement des efforts déployés pour améliorer la logistique et assurer le remboursement des pertes encourues dans le pays de 1995 à 2000.
46. Certains membres du Conseil ont fait l'éloge de l'utilisation du cadre logique et de l'approche de la gestion axée sur les résultats, notant avec satisfaction que la région de l'Amérique latine était très avancée en ce qui concerne l'utilisation de ces outils de gestion.



a) **Augmentation budgétaire pour l'activité de développement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Éthiopie 10004.0/Act3 (2001/EB.2/15)**

b) **Augmentation budgétaire pour l'activité de développement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Mozambique 10012.0/Act2 (2001/EB.2/16)**

c) **Augmentation budgétaire pour le projet de développement soumis à l'approbation du Conseil d'administration—Népal 03718.1 (2001/EB.2/17)**

47. Le Conseil a approuvé les augmentations budgétaires pour les activités du PAM en Éthiopie, au Mozambique et au Népal. Plusieurs membres ont souligné l'importance des initiatives d'alimentation scolaire et l'impact qu'elles pouvaient avoir sur la valorisation du capital humain en améliorant la situation nutritionnelle des enfants ainsi qu'en accroissant les taux de scolarisation et d'assiduité.

Intervention prolongée de secours et de redressement soumise à l'approbation du Conseil d'administration—Arménie 10053.0 (2001/EB.2/18)

48. Le Conseil a approuvé l'IPSR Arménie 10053.00 et a appuyé le choix d'activités en vue d'améliorer la santé et le bien-être des secteurs les plus pauvres de la population, essentiellement des femmes et des filles. Il s'est félicité en outre de l'intégration de l'IPSR dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Un membre a accueilli avec satisfaction l'inclusion d'une section sur la limitation des coûts et un autre membre a noté qu'il était important que soit menée une évaluation après un an de mise en oeuvre du projet.

49. En réponse à une question, le Secrétariat a expliqué que le bureau de pays avait mené une enquête sur la situation nutritionnelle en collaboration avec l'UNICEF et le HCR et que l'évaluation de la sécurité alimentaire avait été réalisée conformément à la méthode élaborée par *Save the Children Fund*. En réponse à une autre question concernant les activités vivres-contre-travail, le Secrétariat a répondu que l'étendue de ses activités serait tributaire de la disponibilité d'articles non alimentaires qui seraient fournis par les partenaires d'exécution.



- a) Projets de développement approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000 (2001/EB.2/19)
- b) Augmentations budgétaires pour des projets de développement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000 (2001/EB.2/20)
- c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000— Djibouti 06266.0 (2001/EB.2/21)
- d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000 (2001/EB.2/22)

- 50. Le Conseil a pris note des projets de développement et des IPSR ainsi que des augmentations budgétaires pour des projets de développement et des IPSR approuvés par le Directeur exécutif entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000.
- 51. Un grand nombre de membres ont évoqué la situation difficile dans le Territoire palestinien et les nouveaux événements qui s'étaient produits dans cette région et ont demandé au Conseil d'envisager d'augmenter les ressources destinées au projet de développement 06276.0 étant donné les conditions difficiles dans lesquelles vivait la population et la nécessité de renforcer sa sécurité alimentaire, d'appuyer les activités économiques et de rehausser le rôle des femmes. Quelques membres ont souligné le caractère humanitaire de cette demande, et d'autres ont été d'avis qu'il faudrait aussi évaluer de nouveaux projets de développement. Un membre a demandé comment les ressources supplémentaires seraient réunies. Un autre a fait observer que le Conseil devait suivre les procédures établies ayant considéré que la situation était une situation d'urgence.
- 52. Le Secrétariat a fait savoir qu'il tiendrait compte des observations formulées par les membres du Conseil dans le contexte des évaluations en cours. Il a ajouté que la priorité actuelle du Programme est d'assurer des ressources adéquates aux opérations d'urgence et aux IPSR en cours, et d'assurer la bonne exécution de ces opérations pour faire en sorte que ceux qui en ont besoin de la manière la plus urgente reçoivent une assistance effective.

RAPPORTS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION

Rapports du Corps commun d'inspection (CCI) intéressant le travail du PAM (2001/EB.2/23)

- 53. Le Conseil a pris note du rapport et en particulier des recommandations intéressant les activités du PAM ainsi que des mesures de suivi que devrait appliquer le Secrétariat en se tenant constamment en contact avec le Corps commun d'inspection de l'ONU.
- 54. Le représentant du CCI a souligné que le document suivait la présentation déjà utilisée par d'autres organismes des Nations Unies et comportait des recommandations détaillées et instructives et qu'il reflétait par conséquent une "pratique optimale".
- 55. Le Conseil s'est félicité du dialogue permanent établi entre le CCI et le Secrétariat du PAM et s'est dit particulièrement intéressé par la politique suivie par le PAM en ce qui concerne l'utilisation de consultants, le recrutement et le maintien en fonctions de jeunes



professionnels et la mise en oeuvre de procédures d'inspection et d'enquête. En réponse aux questions touchant l'avancement du système qu'il avait été proposé d'établir pour donner suite aux rapports et recommandations du CCI, le Secrétariat a précisé que cette proposition était à l'étude et que les résultats de cette consultation interne seraient communiqués au CCI dès que possible. La proposition finale devrait être soumise à l'approbation du Conseil à sa troisième session ordinaire de 2001.

56. Le Conseil s'est dit préoccupé par le fait que les effectifs du PAM ne reflétaient pas une répartition géographique équitable, surtout aux échelons supérieurs, et a réaffirmé que cet aspect constituait un critère fondamental pour le recrutement du personnel, indépendamment des qualifications des candidats et de la transparence des processus.
57. En réponse à la demande formulée par un membre du Conseil, le Secrétariat a fait savoir qu'il publierait les rapports du CCI sur le site Web du PAM.

RESUME DES TRAVAUX DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 2001 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

58. Le Conseil a approuvé le résumé des travaux de la première session ordinaire de 2001 qui avait été établi par son Rapporteur et qui avait été distribué à ses membres pour observations.

QUESTIONS DIVERSES

59. À la demande d'un représentant, appuyé par plusieurs membres du Bureau, le Conseil a discuté des difficultés rencontrées pour financer l'IPSR "Assistance aux réfugiés du Sahara occidental", étant donné que, faute de ressources, la situation alimentaire dans les camps risquait fort de devenir critique au cours des mois à venir. Plusieurs membres ont instamment demandé qu'un plein appui soit accordé pour cette opération et se sont dits vivement préoccupés par l'insuffisance des ressources disponibles.
60. Le Secrétariat a décrit les mesures qui avaient été adoptées pour mobiliser des ressources supplémentaires pour l'ISPR, notamment en organisant pour les donateurs une visite des camps, ainsi que les contributions qui avaient été confirmées récemment ou qui étaient en cours de négociation. En réponse à la question posée par un membre au sujet du suivi et de la transparence, le Secrétariat a mis en relief les mesures qu'avait prises le bureau de pays dans ces domaines, notamment en étoffant son personnel et en introduisant un nouveau système de suivi des produits.
61. Quelques membres ont relevé que s'il ressortait d'une étude récente du Secrétariat que les difficultés de financement n'étaient pas liées à la création de la catégorie d'activités des IPSR, plusieurs opérations accusaient de sérieux déficits. Le Secrétariat a noté que certaines des opérations pour lesquelles un financement adéquat n'avait pas été mobilisé n'avaient été entreprises que récemment, et il a fait observer que, souvent, les efforts de mobilisation des ressources tardaient à porter leurs fruits.

